



Réf. Farde e-Assemblées : 2376535

N° OJ : 25

Projet d'Arrêté - Conseil du 11/01/2021

Objet : Subside plan de relance/Zinne.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu le programme de politique générale sur la partie consacrée aux initiatives d'économie sociale et solidaire novatrice;

Considérant que les asbl Réseau Financité et Entreprendre.Brucity, Promotion des commerces et entreprises de la Ville de Bruxelles vont co-organiser le projet.

Considérant la nécessité d'intégrer des aspects durables dans le plan de relance économique de la Ville de Bruxelles;

Considérant que le montant est disponible à l'article 10401/33202 du budget ordinaire 2020;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1 : Octroyer un subside de 20.000,00 EUR à Réseau Financité asbl (BE 0434307602) pour la co-organisation du projet "Relance durable".- Article 10401/33202 du budget ordinaire 2020 - Eng : 20/041881.

Article 2 : Octroyer un subside de 30.000,00 EUR à Entreprendre.Brucity, Promotion des commerces et entreprises de la Ville de Bruxelles asbl (BE 0543320061) pour la co-organisation du projet "Relance durable".- Article 10401/33202 du budget ordinaire 2020 - Eng : 20/049476.

Annexes :